

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/8646
20 juin 1968
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 19 JUIN 1968, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre de mon gouvernement et suite à ma lettre No 4030 du 12 juin 1968, j'ai l'honneur de vous faire tenir, pour l'information des membres du Conseil de sécurité, ce qui suit :

Le 28 avril 1968, vers 14 h 40, un avion américano-sud-vietnamien a survolé le territoire du Cambodge et tiré plusieurs rafales d'armes automatiques sur le poste khmer de la garde provinciale de Banteay Kraing, district de Kampong Trabèk, province de Prey-Véng.

Ce mitraillage a été suivi d'une canonnade venant du poste américano-sud-vietnamien de Cai-Van. Trois obus sont tombés dans la commune de Peam Montea, district de Kampong Trabèk, province de Prey-Véng.

Le 29 avril 1968, vers 8 h 30, un avion d'observation américano-sud-vietnamien a survolé l'espace aérien du Cambodge et a lancé deux roquettes sur la commune de Thmei, district de Kampong Rau, province de Svay-Rieng.

Le 1er mai 1968, vers 14 h 45, les soldats des forces américano-sud-vietnamiennes ont tiré des coups de canon en direction du territoire khmer. Un obus est tombé dans la commune de Chan Moul, district de Mimot, province de Kampong Cham.

Le même jour, vers 14 h 50, un autre avion d'observation américano-sud-vietnamien a violé l'espace aérien du Cambodge et lancé une roquette sur la commune de Koh Kok, district de Peam Chor, province de Prey-Véng.

Le 3 mai 1968, vers 8 h 30, les soldats des forces américano-sud-vietnamiennes du poste de Kinh Thay Bang (Sud-Viet-Nam) ont tiré des coups de canon en direction du territoire khmer. Six obus sont tombés dans la commune de Sampeou Poun, district de Koh Thom, province de Kandal.

Le même jour, vers 21 heures, les soldats des forces américano-sud-vietnamiennes du poste de Muong Sralinh (Sud-Viet-Nam) ont tiré des coups de canon en direction du territoire khmer. Un obus non explosé est tombé dans la commune de Koh Rokar Krom, district de Peam Chor, province de Prey-Véng.

Le 5 mai 1968 :

Vers 7 heures, des soldats américano-sud-vietnamiens ont fait une incursion à l'intérieur du territoire du Cambodge dans la commune de Taor, district de Kirivong, province de Takéo et y ont tiré plusieurs rafales d'armes automatiques;

Vers 18 h 30, les forces américano-sud-vietnamiennes ont tiré des coups de canon en direction du territoire du Cambodge. Deux obus sont tombés dans la commune de Peam Montea, district de Kompong Trabèk, province de Prey-Véng;

Vers 22 heures, les soldats des forces américano-sud-vietnamiennes du poste de Kinh Thay Bang (Sud-Viet-Nam), ont tiré des coups de canon en direction du territoire cambodgien. Six obus sont tombés dans la commune de Sampeou Poun, district de Koh Thom, province de Kandal.

Le 6 mai 1968, vers 10 h 45, un avion à réaction F.105 et un avion d'observation américano-sud-vietnamiens ont violé l'espace aérien du Cambodge et survolé la région de Bavet, district de Svay Teap, province de Svay-Rieng.

Le 8 mai 1968, vers 13 h 35, un avion d'observation américano-sud-vietnamien, a violé l'espace aérien du Cambodge et lancé trois roquettes sur le village khmer de Chrak Krènh, commune de Roung, district de Mimot, province de Kompong Cham.

Le 21 mai 1968, vers 18 h 30, les soldats des forces armées américano-sud-vietnamiennes du poste de Hong Ngu (Chaudoc, Sud-Viet-Nam), ont tiré plusieurs coups de canon sur le territoire du Cambodge. Cinq obus sont tombés dans le village cambodgien de Koh Sko et huit autres dans le village khmer voisin de Nok-Ra, dans la commune de Koh Sampeou, district de Peam Chor, province de Prey-Véng.

Cette attaque délibérée a causé des pertes ci-après du côté cambodgien :

- 1 villageois tué
- 4 autres blessés dont deux gravement atteints
- 4 porcs tués
- 4 maisons incendiées.

Le 31 mai 1968, vers 8 h 20, les soldats des forces armées américano-sud-vietnamiennes du poste de Long Binh (Chaudoc, Sud-Viet-Nam), ont tiré plusieurs obus de canon et de mortier en direction du territoire du Cambodge. Deux obus sont tombés à plus de 100 mètres en-deçà de la frontière, dans la commune de Prek Chrey, district de Koh Thom, province de Kandal.

Cette attaque délibérée a tué un habitant du lieu et blessé grièvement deux autres.

Le même jour, vers 13 h 30, deux avions américano-sud-vietnamiens guidés par un avion d'observation ont violé l'espace aérien du Cambodge pour venir mitrailler et bombarder les environs du village khmer de Moeung-You, situé à environ 500 mètres en-deçà de la frontière, dans les mêmes commune, district et province susmentionnés.

Ce mitraillage a blessé mortellement un habitant khmer.

Le Gouvernement royal du Cambodge a protesté énergiquement contre ces nouvelles violations du territoire et de l'espace aérien du Cambodge suivies dans certains cas d'agressions commises délibérément par les forces armées américano-sud-vietnamiennes. Il a exigé que les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et de la République du Viet-Nam mettent fin au renouvellement de tels actes criminels et qu'ils indemnisent les familles des victimes.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Je vous prie d'agréer, etc.

Le représentant permanent du Cambodge
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Huot SAMBATH

